

Territoire de l'Ouest et Sud Creusois

(Nota : le diagnostic territorial, réalisé en 2017, ne tient pas compte de la scission de la CC Monts et Vallées Ouest Creuse en 3 EPCI, CC Bénévent Grand Bourg, Pays Dunois et Pays Sostranien, survenue au 1^{er} janvier 2020)

Un vaste territoire animant l'espace entre les agglos de Limoges et Guéret

Le territoire de contractualisation regroupe 3 communautés de communes autour des pôles d'emploi de La Souterraine (3 330 emplois en 2013), Bourganeuf (1 470) et Aubusson (2 710). L'ensemble se compose de 116 communes et couvre 46% de la superficie de la Creuse. Le contour de l'Ouest et du Sud Creusois se superpose pratiquement (à l'exception d'une pointe sud-est constituée par l'ex CC du Haut Pays Marchois) à celui du GAL Leader Socle et à celui de l'ancien pays Ouest Creuse et du syndicat mixte Sud Creuse. La coopération entre ces territoires est ancienne : une candidature partagée pour Leader 2007-2013, partant d'une coopération déjà existante et d'enjeux partagés est posée.

Géographiquement le territoire est positionné entre Limoges Métropole et la CA du Grand Guéret. Il bénéficie d'infrastructures de qualité (gare de la Souterraine sur la ligne POLT, RCEA et RD941 - ancienne RN141) complétées par des routes radiales D940 et D 942. L'offre de transport public est constituée par une ligne ferroviaire Limoges-Guéret-Felletin-Montluçon.

Basculement dans une économie à dominante présente et faible résilience

Dans tous les territoires, le tissu économique a subi de profondes mutations depuis les années 70. Elles ont été particulièrement profondes dans l'Ouest et Sud Creusois. Le territoire est passé d'une économie à dominante productive à une économie à dominante présente.

Le développement de l'économie présente n'explique que très partiellement ces mutations. Cette sphère s'est développée à un rythme bien moindre que dans la région ou en France. La trajectoire économique du territoire se caractérise surtout par un effondrement de la sphère productive concurrentielle et exportatrice.

Au sein du territoire de contractualisation, la CC se distingue en conservant un profil productif, bien qu'elle n'ait pas été épargnée par l'effondrement de la sphère productive.

Au final, la densité d'emploi présentiel privé reste limitée, comparativement à la moyenne régionale et de province, mais supérieure à celle des territoires néo-aquitains ruraux.

La « Grande récession », impulsée en 2008 par la crise financière internationale, est venue amplifier ce long processus de restructuration. Très fortement exposé aux cycles récessifs (2008-2009 et 2011-2014), le tissu économique local n'a pas réussi à tirer profit des courts cycles de reprise qui se sont succédé durant cette période (2009-2011 et 2014-2016).

Il a enregistré des pertes d'emploi extrêmement intenses (-12,0 % entre 2008 et 2016, soit - 1 000 emplois). Si la CC Monts et Vallées Ouest Creuse a connu des

pertes moindres (-7,3 %), elle a subi les mêmes cycles d'évolution, si ce n'est que les plus grosses pertes d'emploi se situent en 2009.

Le territoire de contractualisation possède une spécialisation marquée dans l'industrie du bois-papier-carton, du secteur textile et habillement, de la métallurgie et fabrication de pièces métalliques, ainsi que, comme les territoires ruraux, dans l'hébergement médico- social-action sociale.

La plupart des secteurs d'activité ont connu des pertes d'emploi salarié plus intenses qu'en province.

Ce territoire a également une forte vocation agricole, orientée vers l'élevage bovin viande ou mixte. L'agriculture y est en grande difficulté. C'est le territoire qui a perdu le plus d'emplois agricoles entre 2008 et 2013 (-23 %).

Des fragilités dans le processus de captation de revenus extérieurs

L'Ouest et Sud Creusois se caractérise par une proportion d'actifs élevée résidant travaillant dans la sphère publique. C'est le 3^e territoire rural qui capte le plus de revenus publics (en se basant sur la proportion d'actifs et non sur les salaires stricto sensu). Le territoire Ouest et Sud Creusois possède notamment une spécialisation marquée dans la santé – action sociale et dans le secteur enseignement – formation, secteurs à forte composante publique.

Parmi les revenus dits « résidentiels », les pensions de retraite sont particulièrement surreprésentées dans le revenu disponible des ménages (41 %). Leur poids est pourtant tempéré par un montant moyen des retraites plutôt bas, inférieur à celui des territoires ruraux de référence.

Les autres composantes des revenus résidentiels apparaissent sous-représentées. L'Ouest et Sud Creusois capte moins de revenus « pendulaires » importés par les actifs qui résident dans le territoire et qui travaillent à l'extérieur : 25% des actifs travaillent en dehors de l'Ouest et Sud Creusois, contre 32% pour les territoires ruraux néo-aquitains. Si le territoire tire profit de la proximité de l'agglo de Guéret (en termes de captation/évasion, solde positif de 1320 actifs), le constat est plus mitigé pour l'agglo de Limoges (solde positif de 215 actifs seulement), il est vrai plus éloignée. Malgré une densité d'hébergement touristique relativement importante et de nombreuses aménités (paysages préservés, musées, Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson, Vallée des peintres, lac de Vassivière et PNR Millevaches notamment), l'offre marchande reste limitée avec 19 hôtels,

24 campings et un centre d'hébergement collectif. La capacité d'accueil touristique est essentiellement non marchande : elle repose à 92% sur les résidences secondaires.

On peut ainsi supposer que les revenus touristiques sont aujourd'hui sous-représentés dans le processus de captation de revenus du territoire.

Ces constats laissent pointer la dépendance grandissante de la trajectoire de développement du territoire aux mécanismes de redistribution (pensions de retraite), et aux revenus publics tandis qu'elle dépend de moins en moins des capacités productives concurrentielles du territoire. Les revenus publics sont

susceptibles de se fragiliser dans un contexte général de resserrement des finances publiques. De plus, la captation de revenus résidentiels, moteur majeur des économies locales, est manifestement limitée en termes de revenus pendulaires et de revenus touristiques.

Des marges de développement

Les mauvaises performances économiques du territoire ne sont guère imputables à une orientation sectorielle défavorable, mais principalement à l'incapacité du territoire à mobiliser ses propres ressources et spécificités (l'effet local). Les motifs réels de cette sous-performance ne peuvent être identifiés par l'analyse quantitative. Elles devront être recherchées lors des ateliers participatifs. Dans la CC Monts et Vallées Ouest Creuse, les pertes d'emploi s'expliquent d'avantage par un effet structurel c'est-à-dire sa spécialisation sur des secteurs en difficulté à l'échelle nationale, que par un effet local.

Autre signe de perte de vitalité économique : faible dynamique de création d'établissements et faible renouvellement du tissu économique. La CC Monts-et-Vallées Ouest Creuse, dont le dynamisme de création d'établissements était dans la moyenne des territoires ruraux en 2011-2012, a vu sa situation se dégrader fortement ensuite pour atteindre un seuil très bas en 2016 (9,5 %), le plus bas des 3 CC qui composent le territoire de contractualisation.

S'ajoute un vieillissement très marqué des artisans, commerçants, chefs d'entreprise qui interpelle sur la question de la transmission-reprise.

Une attractivité limitée, mais des atouts à faire valoir

La population est en décroissance continue depuis 1968, plus intense que la moyenne des territoires ruraux néo-aquitains. L'Ouest et Sud Creuse fait partie des rares territoires à perdre encore de la population entre 1999 et 2013.

Ces évolutions sont dues à un solde naturel très négatif que ne compense pas le solde migratoire. Ce dernier est positif, mais l'Ouest et Sud Creusois attire moins que les territoires ruraux néo-aquitains depuis 1999.

Au contraire de la CC Monts et Vallées Ouest Creuse qui enregistre des gains migratoires plus importants que les territoires ruraux et la Nouvelle-Aquitaine, ce depuis 1990. Ce mouvement est malheureusement contrebalancé par un solde naturel particulièrement pénalisant (variation annuelle autour de -1% par an).

Le territoire dans son ensemble est marqué par le vieillissement très prononcé de sa population : les habitants de 60 ans et plus sont 1,4 fois plus nombreux que les moins de 30 ans. En corollaire à ce vieillissement de la population et à la déprise démographique, la population active de 15 à 64 ans est d'ores et déjà en train de se réduire, excepté dans la CC Monts et Vallées Ouest Creuse, ce qui fragilise d'autant les perspectives économiques du territoire. L'accueil de jeunes actifs est un enjeu de survie du territoire.

Le parc de logements est ancien et se renouvelle peu. Le taux de vacance atteint 13,3% en 2013, plus marqué que sur les territoires ruraux de référence. Ces constats sont de nature à limiter l'attractivité du territoire. A l'inverse, la présence d'un parc locatif HLM bien représenté, le niveau d'équipement du territoire plutôt élevé dans toutes les gammes, la présence d'un nombre non négligeable d'équipements de la gamme supérieure dans les principaux pôles sont des atouts pour accueillir de nouveaux arrivants.

Ce territoire a également une forte vocation agricole, orientée vers l'élevage bovin viande ou mixte. L'agriculture y est en grande difficulté. C'est le territoire qui a perdu le plus d'emplois agricoles entre 2008 et 2013 (-23 %).

Des fragilités dans le processus de captation de revenus extérieurs

L'Ouest et Sud Creusois se caractérise par une proportion d'actifs élevée résidant travaillant dans la sphère publique. C'est le 3^e territoire rural qui capte le plus de revenus publics (en se basant sur la proportion d'actifs et non sur les salaires stricto sensu). Le territoire Ouest et Sud Creusois possède notamment une spécialisation marquée dans la santé – action sociale et dans le secteur enseignement – formation, secteurs à forte composante publique.

Parmi les revenus dits « résidentiels », les pensions de retraite sont particulièrement surreprésentées dans le revenu disponible des ménages (41 %). Leur poids est pourtant tempéré par un montant moyen des retraites plutôt bas, inférieur à celui des territoires ruraux de référence. Un niveau de revenu des ménages particulièrement bas

Dans l'Ouest et Sud Creusois, le taux de chômage reste dans la moyenne régionale et le niveau de précarité des contrats de travail est relativement modéré. Par contre, L'analyse de la distribution des revenus montre des revenus plus faibles sur tous les déciles en comparaison avec la Nouvelle-Aquitaine et le taux de pauvreté est très important, estimé à 20,7% sur le territoire de contractualisation.

Cette faiblesse des revenus, couplée à la baisse démographique limitent la consommation sur le territoire et obèrent le développement de la sphère présentelle.

Ils alertent aussi sur des risques sociaux, qui pourraient être amplifiés par les phénomènes de précarité énergétique, au vu de l'ancienneté du parc de logement et du manque de transports en commun.

L'Ouest et Sud Creusois abrite sur son territoire de nombreux établissements de formation dans toutes les catégories (3 CFA, des lycées d'enseignement général, professionnel et technique dont un pôle BTP, agricole avec un lycée et UN CFPPA). Parmi ces établissements 2 recrutent au niveau national et international : le lycée R Loewy avec son pôle design, l'Office International de l'Eau, tous les 2 basés à la Souterraine. Le niveau de formation de la population est bon pour les moins de 40 ans, avec un niveau de diplômés de l'enseignement supérieur favorable en comparaison avec les territoires ruraux.

Au vu du diagnostic et de l'atelier participatif tenu à la Souterraine, deux enjeux stratégiques ont été retenus. L'enjeu 1 à dominante économique vise un modèle de développement propre au territoire misant sur l'innovation sociale et prenant appui sur les potentialités productives, touristiques et solidaires de l'Ouest et du Sud creusois.

L'enjeu stratégique 2 doit à terme renforcer l'attractivité démographique du territoire en favorisant l'accueil de nouvelles populations (dynamisation des centre-bourgs, habitat, offre de services et de formations). Il est en effet nécessaire de contrer les effets du vieillissement et de soutenir le tissu économique local en termes d'apport de population active.

ENJEU 1 : S'APPUYER SUR LES POTENTIELS DU TERRITOIRE COMME SOURCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

- Créer localement de la valeur ajoutée autour des produits agricoles et du bois (1^{ère} et 2^{ème} transformation, développement des usages, circuits courts...).
- S'appuyer sur la valorisation et préservation des ressources locales (qualité de vie, paysages, patrimoine naturel, bâti, savoir-faire, patrimoine culturel, Vallée de Peintres, tapisserie....) notamment pour une valorisation touristique (tourisme rural, tourisme vert, activités de pleine nature...).
- Faire de la situation sociale et démographique un levier de développement (actions en faveur des seniors et des jeunes notamment).
- Construire un territoire durable (croissance verte, préservation de l'environnement, énergies renouvelables...).
- S'appuyer sur des initiatives locales innovantes, les réseaux d'acteurs et créer un écosystème favorable à l'émergence de projets (1/3 lieu, projet collectif, projet atypique, initiatives sociales et solidaires...).

ENJEU 2 : AMELIORER LES FACTEURS D'ATTRACTIVITE POUR INVERSER LES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES

- Dynamiser les centres bourgs (espaces publics et privés, résorption des dents creuses, logement, activités, commerces, services...).
- Désenclaver le territoire et innover dans l'accès aux services (mobilité, accès aux services publics, accès à l'offre de soin, numérique...).
- Mener une politique en faveur de l'habitat, du logement et du cadre de vie et de l'aménagement des centres- bourgs.
- Adapter la formation aux besoins économiques locaux et développer l'offre post-bac et des filières de formation en lien avec des potentiels du territoire (laine, bâtiment et matériaux biosourcés, céramique...).
- Aller vers une image positive du territoire (perception par ses habitants et perceptions extérieures).
- Développer une politique d'accueil en faveur des nouveaux arrivants.